



Rapport d'activité présenté à l'assemblée générale 2026
de l'exercice 2025 de l'Association **Arve-Réfugiés**

| <u>Sommaire</u> | |
|---|--|
| Rapport Moral p 2 | Autres activités pour les jeunes p 19 |
| Groupe Hébergement p 5 | Dossards Solidaires 2025 p 19 |
| Soutien administratif et juridique p 10 | Commission évènements P 21 |
| Soutien scolaire et linguistique p 13 | Rapport Financier p 24 |
| Aide alimentaire p 16 | Perspectives p 27 |
| Commission santé p 17 | Relations extérieures p 29 |
| Le matériel p 18 | Extrait du PV avec résultat du vote des résolutions p 30 |
| | Résultat des élections p 31 |

RAPPORT MORAL

Votre présence à cette assemblée générale nous fait chaud au cœur car elle témoigne de votre intérêt et de votre soutien pour l'association Arve Réfugiés. À travers le rapport d'activité et le rapport financier, nous vous communiquerons une partie des actions menées au nom de tous les adhérents. C'est une restitution minimale et légitime et nous avons la volonté d'organiser au cours de l'année d'autres temps de partage.

Pour éviter les doublons avec les actions présentées, je me limiterai, dans mon rapport moral, à des réflexions personnelles ou portées, pour la plupart, par les membres du bureau et /ou des bénévoles très impliqués.

Vous le constaterez, notre association a continué d'améliorer son organisation. C'est ainsi qu'est née, en décembre 2025, une 6^{ème} commission interne : la commission administrative et juridique. Elle vous sera présentée plus précisément mais sa création était devenue indispensable pour soulager certains bénévoles fort sollicités parce qu'ils avaient développé des compétences spécifiques mais indispensable aussi par la recrudescence de situations pour lesquelles l'association est interpellée. Son principal intérêt est d'apporter une collégialité dans les réflexions, les décisions et les actions. Il faut reconnaître que Arve Réfugiés est victime de ses succès ou tout simplement de son existence sur ce territoire et devient régulièrement sollicitée pour des actions diverses. Que de fois, nous nous faisons la réflexion suivante : mais comment pourrait s'en sortir telle ou telle personne sans l'aide des bénévoles de Arve Réfugiés ?

Nous évoquerons en fin d'assemblée générale plusieurs perspectives d'actions attendues de l'association telles que les aides à la naturalisation, aux regroupements familiaux, à la régularisation par le travail dans les métiers en tension, à la formation en vue des examens de français de niveau A2 ou de la réussite aux tests civiques.

Ce ne sont pas seulement les réussites passées ou la bonne volonté des bénévoles qui provoquent ces attentes ; c'est surtout le durcissement constant et scandaleux des mesures prises contre les étrangers. Dès le début de l'association nous avons posé pour principe de ne pas empiéter sur les prérogatives des pouvoirs publics. Mais il nous faut faire un double constat : d'une part ceux-ci sont très (trop) souvent défailants dans leurs propres missions et d'autre part toutes les dispositions mises en place sur cette dernière décennie pour les immigrés aboutissent au mieux à une complexité dramatique de leur intégration mais le plus souvent à une scandaleuse régression voire absence de droits qui entraîne leur exclusion et qui les conduit, dans la plupart des cas, à la clandestinité.

Je voudrais que chaque adhérent comprenne bien les nombreux dilemmes auxquels nous sommes régulièrement confrontés. Dilemmes récurrents entre idéal et réalité, volonté et possibilité.

- Faut-il accepter d'accompagner, dans des dossiers lourds, les travailleurs sans papiers qui remplissent les conditions d'une régularisation par le travail alors qu'ils n'osent pas sortir de leur arrière cuisine de peur de l'OQTF ?
- Comment choisir, faut-il choisir, entre ces jeunes qui comptent sur nous pour poursuivre et achever leur parcours de formation, de travail bref d'intégration après leur sortie de l'ASE et d'autres réfugiés qui se retrouvent dans l'urgence voire à la rue ?

- Devons-nous garder, et jusqu'à quand, dans nos logements des jeunes sous le coup d'une OQTF ?
- Avons-nous les moyens d'aider les jeunes que nous connaissons, parfois depuis des années, à constituer les dossiers, souvent complexes, pour faire venir leur épouse ou leur enfant ?

Nous sommes tentés de répondre à des invitations de témoignages extérieurs. C'est une dimension utile et assumée depuis l'origine de Arve Réfugiés. Mais

- qui va aller rencontrer la centaine de jeunes réunis le samedi 25 avril à Annecy dans le cadre du Service National Universel et du service civique ?
- Qui va aller animer le débat après le film "Tout va bien" le samedi 16 mai au rassemblement des Glières ?
- Arve Réfugiés peut-elle être absente de la Journée mondiale des réfugiés le 20 juin à Annecy ?
- Pouvait-elle se tenir à l'écart de la lettre ouverte à la préfète de Haute-Savoie pour dénoncer les dysfonctionnements liés à la dématérialisation des rendez-vous en préfecture ?

De même, Arve Réfugiés a certainement toute sa place au Forum de l'intégration ou au Forum de l'insertion organisés par la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc et aux réunions préparatoires, tout comme aux journées du FJEP de Passy contre les discriminations et le racisme ou à plusieurs autres forums auxquels nous sommes invités, sans parler des interventions en milieu scolaire ou des demandes de rencontre des services sociaux pour comprendre le droit des étrangers

Je pourrais continuer la liste mais vous comprenez bien que les réponses relèvent de la capacité de mobilisation des bénévoles.

En 2025, et encore en mars dernier, plusieurs dizaines de bénévoles engagés à des titres divers dans Arve Réfugiés ont réfléchi ensemble aux enjeux de l'association, à son devenir ; ils ont partagé les points forts, les faiblesses. Je veux remercier ici tous les participants avec une mention particulière pour les deux organisatrices, Laurence et Frédérique. Quand vous mettez autant de belles personnalités dans une même salle pour donner le meilleur de leurs idées et réflexions il en sort des perspectives enthousiasmantes pour la décennie à venir.

Mais attention à ne pas s'emballer. Même les plus belles idées, les meilleurs projets ne pourront se réaliser que si nous disposons des moyens humains ; nous avons vu ces dernières années, avec l'arrivée du financement des dossards solidaires (environ un quart de notre budget annuel), que l'argent n'est pas le principal obstacle à la réalisation de nos actions mais c'est bien la mobilisation humaine. Pour autant, nous renouvelons le refus de notre institutionnalisation et ce choix induit le bénévolat.

C'est ce bénévolat qui va délimiter les contours de nos actions. Face à toutes les sollicitations, parmi tous les critères pour décider de nos réponses, la disponibilité humaine est essentielle et, devant la tendance bien naturelle de vouloir apporter de l'aide, il nous faut privilégier les décisions partagées, collectives. Nous faisons tous selon nos propres capacités et vous faites déjà beaucoup. D'où le scrupule à vous solliciter encore plus.

Le choix réitéré du bénévolat comporte aussi ses enjeux. Parmi ceux-ci figure le risque de la culpabilité. Aucun bénévole ne doit se sentir coupable de ne pas en faire assez, de ne pas en faire plus, ni, bien sûr, de certains échecs qu'il pourrait rencontrer. Cela suppose un soutien

mutuel entre nous. Nous nous devons assistance réciproque afin qu'aucun parmi nous ne se sente isolé dans sa démarche de solidarité. C'est une affaire collective dans laquelle nous sommes engagés.

Nous devons avoir une totale bienveillance les uns envers les autres et certainement une attention particulière vis-à-vis des bénévoles ; c'est vrai aussi bien pour les nouveaux bénévoles qui se posent des questions, qui ne sont pas sûrs d'être à la hauteur de la mission pour laquelle ils s'engagent que pour les plus aguerris qui peuvent parfois se sentir dépassés par l'ancienneté ou la lourdeur de leur engagement. Depuis l'origine de l'association, nous avons répété, les uns et les autres, que chacun devrait pouvoir trouver sa place dans Arve Réfugiés, selon ses disponibilités, ses compétences, ses envies... il n'y a pas de hiérarchie dans l'engagement et la simple adhésion est un acte fort, respecté par tous.

En parallèle à l'enjeu de toujours chercher à mieux remplir nos missions par une organisation la plus adaptée possible, Arve Réfugiés doit aussi garder cette capacité d'innover, de réagir à des sollicitations nouvelles, des projets originaux.

En 2015, le collectif Arve Réfugiés s'est constitué pour accueillir et accompagner des familles de réfugiés dans le cadre d'un plan gouvernemental ; puis en 2017, l'association Arve Réfugiés s'est créée pour héberger les jeunes majeurs à leur sortie de l'aide sociale à l'enfance. Durant cette décennie, les jeunes ex-MNA ont constitué notre public principal. Aujourd'hui, à côté de ceux-ci qui ont encore besoin de notre accompagnement comme en témoignent toutes les actions menées avec eux en 2025, des besoins nouveaux, d'autres attentes nous sont présentées très régulièrement et je pense que nous devons rester ouverts à ces sollicitations nouvelles et examiner sereinement les possibilités de réponse et nos limites.

Au moment de clore mon neuvième (et sans doute avant dernier) rapport moral de président de cette belle association, je voudrais d'abord m'adresser à vous les réfugiés et particulièrement les jeunes.

Nous savons, même si nous le faisons le plus souvent, la douleur du périple qui vous a conduits jusqu'à nous et le poids de votre exil. Nous reconnaissons votre courage, votre volonté de réussir votre intégration mais nous devons nous accorder, vous et nous, sur les exigences qui sont attendues à votre égard car, dans le climat actuel, la société attend de vous l'exemplarité. Par exemple, si 50 % des Français reconnaissent avoir fumé un joint, c'est un fait sociologique mais pour chacun de vous, c'est un délit qui, des années plus tard, alors que vous êtes bien inséré, peut-être considéré comme un trouble à l'ordre public, justifiant pour les services de l'État, une menace suffisante pour prononcer à votre égard une OQTF, synonyme d'expulsion et d'arrêt de tout le parcours de réussite que vous avez construit.

Je veux encore m'adresser à vous tous, adhérents, bénévoles, partenaires et réfugiés ; c'est vous tous qui construisez, jour après jour, la vie de l'association et, je le dis avec conviction, à travers elle, vous contribuez à construire la paix sociale dans cette vallée, à promouvoir un meilleur vivre ensemble, bref la solidarité qui est le nom pudique de cette valeur républicaine à laquelle nous sommes tous viscéralement attachés qu'est la fraternité.

Le Président
Fernand GANNAZ
Domancy le 09 avril 2026

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Groupe Hébergement

Le principe est le suivant : majoritairement, des jeunes majeurs, ex- MNAS (mineurs non accompagnés), sont logés et accompagnés par l'association :

- **Soit dans des logements loués par l'association sur les secteurs de Sallanches, de Cluses et de Passy**, financés pour un tiers par la participation des occupants, le solde étant apporté par les fonds propres de l'association abondés pour une bonne part des logements par les dossards solidaires de L'UTMB mais aussi par la mairie de Passy, les donateurs et adhérents d'Arve Réfugiés ou dans des logements mis gracieusement à la disposition de notre association. Les apprentis participent aux frais de leur hébergement.
- **Soit chez des accueillants de la vallée de l'Arve, adhérents à l'association.** Depuis le début de l'association en 2017, 70 familles ou personnes seules adhérentes à AR avaient hébergé un jeune ex- MNA chez eux ; les accueillants sont beaucoup moins nombreux en 2025.

En 2025, nous avons logé et accompagné une trentaine de jeunes majeurs (essentiellement des garçons, apprentis en CAP ou Bac pro ou préparant un titre professionnel) **ainsi que deux adultes plus âgés, un couple et leur enfant et une jeune femme réfugié.es ou demandeur-ses d'asile** dans les appartements AR et plusieurs chez des accueillants ;

12 jeunes, une fois leur titre de séjour obtenu, ont pu « voler de leurs propres ailes » après que nous les avons aidés à trouver un logement en autonomie (parc social / privé, logement chez l'employeur, colocation) ; nous continuons à être en lien avec eux la plupart du temps.

I / Fonctionnement du groupe hébergement (GH) :

En 2025, le GH était toujours composé de sept personnes, nous nous réunissons une fois par mois, ces réunions sont l'occasion de discussions approfondies et efficaces, dans un climat convivial, ce qui ne gêne rien...

Le GH a pour objectif de proposer des solutions d'hébergement, entre autres, à un certain nombre de jeunes ex-MNAS qui, arrivant à leur majorité et n'ayant pas encore de titre de séjour, ne peuvent pas prétendre à un logement social ou dans le parc privé. Ces jeunes adressent une lettre à Arve-Réfugiés, expliquant leur situation ; un bénévole les a rencontrés en amont de nos réunions pour expliquer précisément le fonctionnement de nos appartements ; le GH examine ensuite collectivement leur demande, nous voyons si une place

libre dans un de nos logements pourrait leur convenir en tenant compte de leur lieu de formation et d'apprentissage.

Sur 2025, les demandes variées entre huit et dix chaque mois, celles-ci s'étant raréfiées depuis que les pouvoirs publics doivent assurer l'accompagnement des jeunes jusqu'à 21 ans et qu'une commission interinstitutionnelle départementale se réunit mensuellement pour tenter de trouver aux jeunes, en ayant fait la demande, une solution de logement.

Au sein du GH, un ou deux bénévoles sont en lien privilégié avec chacun des foyers pour MNAS du secteur (Saint-Exupéry, Alia Passy, Alia Châtillon, FOL, Championnet) pour que les propositions prises par le GH deviennent rapidement effectives.

Un ordre du jour précis, un compte-rendu détaillé et un document numérisé partagé permettent de travailler efficacement. Entre deux réunions, il nous arrive d'échanger régulièrement par courriel, voire en visio, si des situations urgentes de jeunes le nécessitent.

II / Les appartements AR et les accueillants : évolution sur 2025

II - 1 / Les appartements en 2025 :

Appartements maintenus :

- Sallanches : Vouilloux (3 places), Savoie (4 places), Saint- Martin (1 place) Orchidées (4 places)
- Passy : Marlioz (4 places)
- Cluses : Poincaré (3 places), Clémenceau (2 places)

Donc 21 places effectives, ce qui mobilise de nombreux bénévoles tant pour le maintien en état des appartements que pour le suivi de ces nombreux colocataires.

Point « technique » en présence des jeunes pour procéder à des améliorations :

Remplacement plaque à induction

Réfection éclairage au-dessus d'un l'évier

Remplacement lavabo/meuble/éclairage d'une salle de bain

Remplacement d'une gazinière par plaque une à induction

Réinstallation d'une hotte aspirante

Réfection circuit plomberie cuisine (intervention entreprise)

Installation de la fibre dans deux appartements

| Logement | Nombre de places | Nombre de mois d'occupation | Nombre de mois occupés | Nombre de mois avec participation perçue |
|-----------------------|------------------|-----------------------------|------------------------|--|
| Saint Martin | 1 | 12 | 10 | 10 |
| Savoie | 4 | 48 | 38 | 32 |
| Vouilloux | 3 | 36 | 29 | 29 |
| Orchidées | 4 | 48 | 36 | 28 |
| Poincaré | 3 | 36 | 36 | 32 |
| Marlioz | 4 | 48 | 41 | 39 |
| Clémenceau 2 | 2 | 24 | 23 | 19 |
| Total | 21 | 252 | 213 | 189 |
| Taux d'occupation | 84,52% | | | |
| Taux de participation | 88,73% | | | |

II - 2 / Fonctionnement et Accompagnement :

Contrat entre les accueillis et l'association :

Lors de son entrée dans l'appartement, la personne se voit remettre un contrat lu et signé par les deux parties et stipulant très précisément les conditions d'entrée, de vie et de sortie dans son nouveau logement.

Si ses ressources le permettent, elle participera mensuellement, selon ses revenus, aux frais de l'appartement. Une caution de 20€ est demandée mensuellement à chacun.

Quand un jeune obtient son titre de séjour, (délais variables d'un jeune à l'autre), nous lui demandons de quitter l'appartement pour laisser sa place à un nouvel occupant ; cela peut prendre du temps (de 3 mois à 1 an) selon les solutions d'autonomie repérées. Le jeune ne sort que lorsqu'un logement a été trouvé .

Coordinateurs d'appartement :

Ils sont, en principe, deux par appartement, ils ont le souci de la vie collective, du bon maintien des locaux, ils sont attentifs au respect du voisinage afin de maintenir un lien de qualité avec celui-ci et les propriétaires des appartements.

Ils passent régulièrement voir les jeunes, organisent des points techniques (ménage et petites réparations avec eux) ; une charte de maintien en état de l'appartement, concrète et précise, peut être un bon adjuvant.

Il est fréquent que les coordinateurs soient aussi référents d'un jeune ou d'une personne vivant dans l'appartement.

Référents :

Chaque jeune / personne accueilli-e a un référent, idéalement deux, adhérents d'Arve-Réfugiés. Ils accompagnent le mieux possible les jeunes, en particulier, dans leur vie quotidienne, leur suivi scolaire et professionnel, leurs démarches administratives et s'efforcent de favoriser leur intégration sociale.

La plupart du temps, cet accompagnement se passe au mieux et est basé sur une relation de confiance mutuelle ; quelques situations peuvent s'avérer plus délicates mais un accompagnement collectif évite toujours de laisser le référent seul en charge de difficultés.

Les missions locales du territoire jouent aussi un rôle important dans cet accompagnement. Pour les jeunes, dès que le jeune a obtenu son titre de séjour et des ressources suffisantes comme apprenti ou salarié, le référent gère avec lui sa recherche d'un logement autonome. En 2025, douze jeunes ont pu ainsi sortir d'un appartement AR et accéder à un logement social ou un appartement du parc privé.

Questionnements :

Plusieurs interrogations reviennent souvent dans nos discussions au GH : Comment « recruter » plus de coordonnateurs et de référents pour que les responsabilités soient mieux réparties ?

Comment concilier nombre de jeunes hébergés / qualité de vie et d'accompagnement et volonté de continuer à accueillir de nouveaux jeunes ?

Comment mieux aider les jeunes à sortir de nos appartements une fois leur titre obtenu, quand et où ?

Comment continuer à accompagner les situations particulières : OQTF, demandeurs/ses d'asile... ?

Comment trouver de nouveaux accueillants pour certaines situations particulières ?

II - 3 / Les accueillants

Le nombre des accueillants s'est réduit d'année en année, témoignant peut-être d'une certaine lassitude et d'un émoussement des bonnes volontés, cependant, en 2025, plusieurs jeunes majeurs ont encore pu bénéficier de ce type d'accompagnement sur l'ensemble de la

vallée. Fin 2025, il ne restait que deux jeunes accueillis ainsi : un garçon et une fille. Cela peut-être un accueil ponctuel sur des week-ends, également.

Lorsqu' un jeune est logé chez un particulier, un contrat tri-partite est signé et le jeune peut, ou non, selon le souhait de l'accueillant, être suivi par un bénévole d'AR.

III / Partenariat :

Nous sommes toujours en contact avec les différentes structures du secteur accompagnant des MNAS, elles nous adressent régulièrement des demandes d'hébergement et de suivi dans nos sept appartements qui font le plein ; la pression des nouvelles arrivées sur le département continue à être importante mais la création du Service d'Hébergement de Jeunes Majeurs et d'une commission interinstitutionnelle mensuelle ont permis l'ouverture de places institutionnelles pour les jeunes à leurs 18 ans révolus qui ont changé la donne.

Résidence sociale AATES de Cluses :

Dans la résidence des Poses, un appartement en colocation (trois places) est toujours proposé et réservé pour des jeunes suivis au préalable par AR ; nous avons pu mettre en place un suivi partagé et quatre jeunes en ont bénéficié.

Actualité

Ouverture en 2025 d'une nouvelle structure d'accueil de MNA par l'association Championnet à Sallanches (28 places) : hébergement dans les murs de la MFR du Belvédère (14) et dans 4 appartements diffus (14 places).

à La Roche-sur-Foron (21 places).

7 éducateurs et une maîtresse de maison.

Soutien administratif et juridique

Activité désormais structurante de l'association et tout aussi essentielle que l'hébergement ou la formation pour les publics pris en charge. Outre les jeunes hébergés qui constituent « le fonds de roulement » de la demande, Arve Réfugiés est de plus en plus sollicité sur ces questions soit par des particuliers, des institutions ou associations voire de très nombreux professionnels désarmés devant la complexité des problèmes administratifs et une législation fournie mais mouvante.

L'année 2025 a été marquée essentiellement par :

- La quasi-systématisation de la dématérialisation des démarches administratives en préfecture, avec la suppression de tout accueil physique sans rendez-vous, source de très nombreux problèmes (perte d'emploi, perte de droits, bascule dans l'illégalité). La prise de rendez-vous à la préfecture par voie numérique est devenue un casse-tête hebdomadaire devant lequel une grande part des migrants est en échec. C'est également le cas de bon nombre de nos référents que nous essayons de soutenir et de former autant que faire se peut. Cet état de fait est dénoncé de toute part et Arve Réfugiés s'est investi avec un collectif départemental (associations, syndicats) pour tenter d'améliorer ces procédures et revenir à un accueil physique à la préfecture au moins partiel.
- La mise en application de la Loi sur l'immigration du 26 janvier 2024 et la publication de la Circulaire Retailleau du 23 Janvier 2025 sont des marqueurs très violents de la manière dont notre pays a décidé de gérer l'immigration dans un contexte politique tendu. Globalement, ces deux textes importants tendent à durcir toutes les possibilités de régularisation de cette population migrante. Seules les procédures de protection internationale (BPI) n'ont pas fait l'objet d'un durcissement s'agissant de statuts dépendants de traités internationaux et donc non modifiables par le seul droit français. L'inadéquation entre le recul démographique, les besoins de main d'œuvre dans les emplois peu qualifiés est de plus en plus criante. Sur ces questions, même l'Italie a dû renier certaines convictions de ses gouvernants. La possibilité de régularisation par admission exceptionnelle au séjour (AES) pour certains métiers en tension ne suffira pas à satisfaire les besoins ce d'autant que cette mesure ne s'applique qu'au compte-goutte.

Conséquence directe de ce durcissement, l'association est de nouveau confrontée à de très nombreuses mesures d'OQTF dont nous avons maintes fois démenti l'efficacité, mais surtout affirmé combien elles étaient facteur d'insécurité pour tous en précipitant de nombreux migrants dans la clandestinité.

- Peu d'évolution en 2025 sur la législation du travail des étrangers, mais ce volet reste une part très importante des demandes traitées tout au long de l'année. Comme les années précédentes, nous notons quotidiennement les faibles

connaissances des entreprises sur ces questions et la nécessité d'un accompagnement. Nous nous y employons quotidiennement. Avec un peu de recul désormais, il semble que cet accompagnement soit payant puisqu'à l'issue de cet accompagnement, la plupart sont ensuite autonomes.

- Beaucoup plus réjouissantes, l'évolution et l'intégration progressive des premiers jeunes accueillis amènent ces jeunes à fonder une famille. Dès que leur situation administrative se stabilise, beaucoup vont se marier au pays pendant leurs vacances et cherchent désormais à faire venir en France leur compagne. Il a donc fallu se former aux procédures de rapprochement familial et bon nombre de couples sont désormais réunis. Une nouvelle étape apparaît alors : la régularisation des épouses. Il va falloir acquérir à nouveau de nouvelles compétences.
- Pour les mêmes raisons, nous sommes de plus en plus sollicités pour des demandes de naturalisation, ce qui était encore rare il y a quelques années.

Qui fait quoi ?

- Les référents de chaque jeune accueilli sont en charge de l'essentiel des démarches courantes qu'elles concernent le droit au séjour ou l'intégration dans la société française (banque, sécurité sociale, recherche d'emploi ou de logement). Ils savent pouvoir avoir recours à quelques membres du bureau ou anciens membres ayant acquis une expérience et des connaissances permettant d'aborder des problèmes plus complexes. Cette activité n'est que la partie émergée de l'iceberg désormais.
- Beaucoup plus ardues sont les demandes arrivant de toute part et posant des problèmes de plus en plus complexes. Nos succès dans la résolution de certains de ces problèmes administratifs sont sans doute une des raisons pour laquelle nous sommes de plus en plus souvent sollicités. L'association, par souci d'efficacité et de transparence, a toujours souhaité prendre en charge ces problèmes complexes de façon collégiale et limiter les prises en charge en solo. Il est donc devenu nécessaire de structurer ces prises en charge afin de pouvoir partager, apprendre des autres et gagner en efficacité. Ainsi est née durant cette année 2025 une commission administrative et juridique permettant cet échange, le partage des dossiers et responsabilités. Cette commission se réunit de façon formelle au moins une fois par mois et échange autant que de besoin par voie numérique.

La formation :

La complexité des problèmes qui se posent, le renouvellement des référents, l'évolution de la législation nécessitent une formation de tous les bénévoles accompagnant ces migrants dans leur parcours. Il existait une très forte demande en particulier de la part des nouveaux référents. En 2025, l'association a fait le choix d'une formation collective en recourant aux services d'une association chambérienne (ADDCAES) spécialisée dans ces thématiques. Certains d'entre nous avaient déjà

bénéficié d'une formation par cet organisme il y a quelques années et nous en connaissons les compétences. Cette journée n'a pas pu se tenir en 2025 pour des raisons de calendrier, mais tout début Janvier 2026. Les réactions unanimes des participants nous conduiront très certainement à reconduire et approfondir cette formation.

La quantification :

Force est de reconnaître que sur ce point, nous sommes insuffisants : les demandes étant très variées, émanant de sources très diverses et traitées au fil de l'eau, il est très difficile de les quantifier. Nous ne disposons pas actuellement d'outil fiable et à la disposition permanente de chacun permettant une quantification précise de toutes ces prises en charge. Certaines questions sont réglées par un coup de téléphone, d'autres nécessitent des rencontres multiples, des recherches juridiques, de nombreux mails. Se pose alors la question de comment et quoi quantifier ? Il serait sans doute plus fiable d'évaluer ce volume d'activité en ETP. (Équivalent temps plein).

Sur toutes ces questions, l'année 2025 est pour l'association une année de structuration, de formation et de tentative d'efficience maximum dans un contexte juridique de plus en plus complexe, contraignant et déshumanisé.

Soutien Scolaire et linguistique

Importance du soutien scolaire

La plupart des jeunes accueillis par Arve-Réfugiés ont suivi un parcours scolaire très chaotique dû aux carences des systèmes éducatifs dans leur pays d'origine. Ces jeunes ont donc des lacunes notamment concernant le français et les mathématiques de base.

Lorsque cela est nécessaire et dans la mesure du possible, un bénévole participe à l'accompagnement des jeunes dans leur formation professionnelle.

Nombre de bénévoles impliqués dans le soutien scolaire

Une cinquantaine de bénévoles a fait régulièrement du soutien scolaire dans différentes structures en 2025.

Une trentaine d'entre eux font du soutien scolaire et linguistique dans les centres pour Mineurs Non Accompagnés (MNA) de la région ainsi qu'au Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) de Marnaz.

La répartition est la suivante :

| Structure | Lieu | Nombre de bénévoles | % |
|-----------|------------|---------------------|-------|
| CADA | Marnaz | 5 | 16 % |
| MNA | Cluses | 2 | 6 % |
| MNA | Sallanches | 7 | 23 % |
| MNA | Chatillon | 5 | 16 % |
| MNA | Saxonnex | 5 | 16 % |
| MNA | Passy | 7 | 23 % |
| Total | | 31 | 100 % |

Par ailleurs, une vingtaine de bénévoles ont fait du soutien scolaire et linguistique auprès de jeunes majeurs hébergés dans les appartements d'AR situés à Passy, Sallanches et Cluses ou dans des familles d'accueil.

Commission soutien scolaire et linguistique

Une commission composée de 4 personnes s'occupe de l'animation du soutien scolaire et linguistique. Cette commission se réunit régulièrement et un compte-rendu est diffusé aux membres du bureau. Annie Rossi et Dominique Biichlé sont venues nous rejoindre en 2024.

Pour rappel le rôle de la commission est de :

- Coordonner le soutien scolaire pour mettre en contact des bénévoles et les jeunes ayant besoin d'aide
- Soutenir les bénévoles en cas de difficultés et leur proposer des formations
- Mettre à jour régulièrement le fichier partagé contenant des informations sur les bénévoles impliqués dans le soutien scolaire et les jeunes aidés
- Faire le lien avec le bureau d'AR

Bilan des résultats aux examens en 2025

La situation est la suivante :

- Nombre total de jeunes qui ont passé un examen : 12
- 11 jeunes qui ont réussi (soit **92%**) :
 - CAP : 7
 - Bac Pro : 1
 - Titre professionnel : 2
 - Autre : 1

Ces résultats se situent légèrement au-dessus de la moyenne nationale qui est de 90%. Un bel effort pour ces jeunes compte tenu de leur parcours scolaire bien souvent décousu dans leur pays d'origine.

Centre MNA de Passy

Les bénévoles assurent le soutien scolaire dans les locaux du FJEP de Passy qui met à notre disposition une salle de réunion, via une convention.

Ils se relaient pour accompagner une dizaine de jeunes. Les séances de soutien scolaire ont lieu le lundi et jeudi de 13h30 à 15h30. Ces jeunes sont en situation dite de « mise à l'abri » en attente d'une place en établissement de l'Aide à l'Enfance. Ils ne sont pas scolarisés pendant cette période qui peut durer quelques mois.

Nous apprécions pleinement la coopération avec le FJEP qui apporte également un soutien matériel (photocopies, plastification...). Le soutien scolaire se déroule ainsi dans un environnement agréable pour les jeunes et les bénévoles. Les jeunes sont aussi encouragés à participer aux autres activités proposées par le FJEP.

Une éducatrice du centre fait le relais avec le groupe de bénévoles et s'assure que les jeunes sont bien présents aux séances.

Centre MNA de Chatillon

Six bénévoles interviennent dans ce centre. A noter que certains bénévoles poursuivent le soutien scolaire auprès de jeunes devenus majeurs et hébergés dans des appartements à Cluses.

Ceux-ci ont la chance de bénéficier du soutien d'une professeure de FLE (Français Langues Etrangères) très dynamique et bienveillante. Ses conseils et son dynamisme permettent aux bénévoles de se sentir à l'aise dans leur accompagnement.

Les 18 jeunes qui ont passé un examen (CAP exclusivement) en 2025 ont obtenu leur diplôme, et 6 d'entre eux ont décroché une mention.

Le mérite en revient en partie aux bénévoles, clairement, mais également aux aménagements d'examens dont les jeunes ont pu bénéficier. Certains centres de formation favorisent les demandes des centres MNA et c'est une grande chance pour les jeunes concernés.

Centre MNA du Mont-Saxonnex

Une équipe de huit bénévoles intervient dans ce centre. Douze jeunes bénéficient du soutien scolaire. L'absence de professeur de FLE pose toujours un problème toutefois l'ambiance au sein du centre est très bonne grâce au dynamisme de la Cheffe de service qui a un très bon contact avec les bénévoles.

A noter que quatre autres jeunes sont également accompagnés à Cluses, le soutien scolaire se faisant à la médiathèque.

Centre MNA de Sallanches

Un nouveau centre existe maintenant depuis plus d'un an, il est géré par l'association le Championnet. Il accueille une vingtaine de jeunes dont quatre filles. Ils sont hébergés à la Maison Familiale le Belvédère à Sallanches et dans quelques appartements à Sallanches

Les séances ont lieu dans la maison familiale et les appartements et se déroulent dans de bonnes conditions. La difficulté toutefois est de composer avec la disponibilité des jeunes et le personnel encadrant. En effet, la plupart des apprenants suivent des formations en alternance et rentrent le soir assez tard. Ils sont donc, pour la plupart, disponibles uniquement le week-end.

CADA de Marnaz

5 bénévoles se relaient pour assurer des cours de français auprès de jeunes adultes demandeurs d'asile. Les séances se déroulent dans une salle mise à notre disposition au CADA.

Une dizaine de jeunes originaires de nombreux pays participent à ces séances.

Le niveau de français des participants est très disparate ce qui, parfois, pose des problèmes aux bénévoles. Certains issus par exemple de l'Afghanistan n'ont jamais été confrontés à la langue française et ne connaissent même pas notre alphabet. D'autres originaires de pays africains francophones maîtrisent mieux notre langue.

A noter qu'une visite de la médiathèque de Cluses a été organisée par l'équipe de bénévoles ainsi qu'une randonnée pédestre autour du lac Béni au pied du Bargy en juin.

Centre MNA de Saint-Exupéry

La demande est importante mais nous avons du mal à mobiliser des bénévoles dans la zone de Cluses et ses environs. Toutefois quelques bénévoles interviennent dans ce centre et, comme indiqué précédemment, des personnes du Mont-Saxonnex et de

Châtillon suivent aussi certains jeunes hébergés d'une manière autonome dans des appartements autonomes à Cluses.

Réunion annuelle avec les bénévoles

Comme chaque année, la commission soutien scolaire organise une rencontre avec les bénévoles impliqués dans le soutien scolaire. Celle-ci a eu lieu en février 2025.

Globalement ces temps d'échanges sont toujours très appréciés. Les chefs(fes) de service de certains centres, quelques éducatrices et professeures de FLE étaient également présents.

Cette réunion est l'occasion de présenter les résultats aux examens de l'année précédente, de discuter des besoins en formation, d'échanger sur les succès et difficultés rencontrées.

Un focus a été fait en particulier sur le parcours administratif des jeunes MNA, les nouvelles procédures de rendez-vous à la préfecture, les nouveaux manuels mis à la disposition des bénévoles et l'attestation d'honorabilité nécessaire pour intervenir dans les centres MNA

Fourniture de manuels d'alphabétisation

Des manuels d'alphabétisation sont mis à la disposition des bénévoles. Trois d'entre eux ont été rajoutés en 2024. Ces ouvrages sont disponibles à la librairie « Livres en Têtes » à Sallanches. Cette démarche a été très appréciée par les bénévoles.

Aide alimentaire

Bénéficiaires : personnes prises en charge sans ressources financières

Nombre : entre 5 et 8 selon les semaines

Collaboration avec " Le Levier "

Les bénévoles : 5

Les difficultés ...qui ne nous découragent pas pour autant...

Après une réunion de l'équipe, il est demandé aux jeunes plus de rigueur. Le protocole va être revu pour améliorer la fluidité et plus de souplesse lors de la distribution.

Commission santé

Nos actions :

1) Guide Santé pour les référents

A actualiser

A rediffuser après actualisation aux référents

2) Prise en charge des jeunes qui envisagent de retourner au pays pour des vacances : vaccins, prévention paludisme et MST etc.

Quelles ont été les sollicitations ?

- Consultation urgente médecin
- Recherche d'un médecin traitant
- RV dentiste urgent

On peut contacter **la PASS** (Hôpital de Sallanches) en cas de besoin d'une prise en charge soignante tous les lundi matin sans rendez-vous pour des soins médicaux et dentaires (convention avec 2 dentistes pour des jeunes qui n'auraient pas de prise en charge pour les soins.

Il faut contacter **la CPTS** qui a mis en place les rendez-vous non programmés (SNP) avec une liste de médecins (40) et de dentistes (21) volontaires par l'intermédiaire des pharmaciens volontaires

- problèmes psychiatriques et/ou psychologiques
 - nouveau médecin neurologue aux HPMB Sallanches Docteur **Julie Rode**
 - nouveau médecin psychiatre en ville à la maison de santé de Domancy ?

Dr Adrian Manolache

- Avec l'aide précieuse du Docteur Nadine Guibert à la retraite mais qui vient tous les 15 jours au CMP de Sallanches et qui nous a aidé de nombreuses fois bénévolement

Formation pour retour au pays :

Une réunion d'information a été organisée le 1 février 2026 : 3 référents avec jeunes étaient présents. Les présents étaient intéressés (1h30 de discussion). Ceux qui partent en avril ne sont pas venus. C'est complémentaire de la consultation de Chamonix avec plus de temps.

Alain a obtenu avec le Dr Lecoq des consultations et vaccins au tarif du personnel médical et AR aidera les jeunes à payer les frais (50%).

L'hôpital facilitera la prise de rendez-vous.

L'action va se pérenniser car elle concerne de 5 à 10 jeunes qui partent chaque printemps.

Le matériel

En 2025 l'activité matériel s'est poursuivie avec le même fonctionnement et lieux de stockage qu'en 2024.

Diverses actions :

1 / Don et récupération de matériel donné par des personnes domiciliées sur le territoire de la vallée de l'Arve

25 Dons de donateurs adhérents ou non entre Cluses et Chamonix.

2 / Equipement des appartements loués par AR :

* 6 compléments d'emménagement sur Sallanches et Cluses

* 3 Emménagements sur Cluses (dont 2 n'ont nécessité que de la vaisselle AATES)

* 10 aides ponctuelles en matériel pour des jeunes déjà installés sur tout le territoire de l'Arve.

3 / Pour les récupérations de dons, des jeunes sont toujours présents.

En 2025 les 6 derniers mois, ceux-ci se sont faits avec **Bademba demandeur d'asile** qui avait sollicité l'association pour faire du bénévolat puisqu'il ne peut pas travailler.

4 / Pour les déménagements et emménagements les jeunes majeurs concernés viennent systématiquement avec nous accompagnés de leurs copains.

5 / Outils et finances :

En 2025 nous avons loué une seule fois un véhicule (contre 10 en 2024)

Tous les déplacements se sont faits avec la mise à disposition d'un véhicule d'adhérent et la remorque de Jean Pierre, adhérent lui aussi.

Cela offre une flexibilité pour être réactif, parfois sur des temps courts qui ne nécessitent pas une location d'une journée et de ce fait permet de minimiser les frais sur le budget AR

Autres activités proposées aux jeunes

Au-delà du soutien scolaire et linguistique, les bénévoles proposent aux jeunes d'autres activités. Citons par exemple :

Une journée sur la mer de glace en collaboration avec la compagnie des guides de Sallanches et l'association En Passant Par la Montagne (EPPM) qui a mis à notre disposition du matériel. Nous remercions l'office de tourisme de Sallanches pour nous avoir aidé à organiser cette journée.

Randonnée pédestre au lac Béni pour les personnes du CADA

Escalade en salle. Nous remercions la direction de la salle d'escalade de Passy pour nous avoir accordé des tarifs réduits pour les jeunes.

Ski de piste

Partage de moments conviviaux

Participation à une pièce de théâtre

Un groupe de jeunes a assisté à la pièce de théâtre « Passeport » de l'auteur Alexis Michalik. Elle se passe dans la « jungle » de Calais. Il est question d'un jeune Erythréen qui entame une longue quête semée d'embûches pour obtenir un titre de séjour.

Les jeunes ont pu échanger avec la troupe en fin de séance (voir photo ci-dessus). Beaucoup d'émotion pour eux.

Dossards Solidaires 2025

Chaque année, les inscriptions aux différentes courses de l'UTMB sont prises d'assaut fin Janvier par des traileurs du monde entier et les inscriptions sont rapidement closes, laissant 9 demandes sur 10 insatisfaites !

Aussi les organisateurs, avec l'appui de la **Commission de Solidarité de l'association "les Amis de l'UTMB"** ouvrent la possibilité pour des coureurs de maximiser leurs chances d'être retenus, en prenant "en amont" au mois de Décembre, une "inscription privilégiées", en versant la somme de **2000 € en faveur d'une des 11 associations retenues par la Commission solidarité ?**

Pour l'édition UTMB 2025, et pour la deuxième année, notre association Arve Réfugiés a été retenue parmi les 11 associations !

13 coureurs ont souhaité soutenir notre association, ce qui a représenté la très belle somme de 26 000 €.

Les traileurs provenaient du monde entier : USA, Japon, Pologne, Suisse, Australie, Grande Bretagne et Hollande.

Arve Réfugiés a été très impliquée pour organiser notre présence lors de la semaine de compétition notamment sur 3 temps forts :

1 - Lundi 25 Août. Bernard Bréchnac, vice-président, a pu présenter les objectifs de l'association lors d'une interview à l'occasion du salon de l'UTMB sur la place du Mont Blanc :

Cette interview s'est déroulée dans d'excellentes conditions, à une heure de forte affluence sur le salon, et menée par un animateur de qualité acquis à la cause.

2 - Mercredi 27 Août, Pierre François Goy, membre fondateur de l'association, a présenté de manière originale nos actions lors du "Forum des Solidarités". En disant combien Arve Réfugiés a changé nos vies, notre vision du monde, nous a appris tant de choses sur l'Afrique, la législation française, la musique africaine, les décalages de cultures, les difficultés pour les jeunes à gérer un budget, et nous a encouragés pour certains à courir, nous a mis à l'honneur en nous faisant monter sur le podium des Dossards Solidaires avec des jeunes de l'association et d'échanger avec l'un de nos coureurs solidaires, l'australien David Tickell, venu à ce rendez-vous !

3- Vendredi 29 / Samedi 30 / Dimanche 31 août : Nous nous sommes mobilisés et relayés pendant 3 jours et 2 nuits pour encourager et accueillir chacun de nos coureurs, échanger, prendre des photos et leurs remettre un maillot siglé aux couleurs d'Arve Réfugiés. Des moments intenses souvent chargés d'émotion !

BILAN :

Retenus pour la deuxième année consécutive, de nombreux membres d'Arve Réfugiés se sont mobilisés pour que cette action soit une réussite.

Outre l'aide financière très conséquente, cette manifestation a permis une mobilisation dans une ambiance conviviale pendant la semaine des courses.

Elle a permis également des échanges avec les coureurs solidaires qui n'avaient pour la plupart, pas choisi notre association par hasard : d'une manière ou d'une autre, les coureurs avaient personnellement une sensibilité aux problèmes de migration ou de défense des minorités.

De nombreux mails de remerciements, d'invitation à se rencontrer, de félicitations ont été échangés avec les traileurs (Merci Google translate !)

Toute cette opération a pu bénéficier de larges relais sur les réseaux sociaux et la vidéo présentant notre association est régulièrement passée sur le grand écran de la manifestation. Les membres de notre association ont pu suivre en direct la progression et l'arrivée des coureurs (2/2 finishers pour la course Courmayeur, Champey, Chamonix (101 km) et 6/10 finishers pour l'UTMB (176 km))

Il faut adresser des remerciements particuliers à Sylvie Barquant, cheville ouvrière avec son équipe de ces opérations de solidarité qui permettent de mobiliser des fonds importants favorisant, pour chacune des associations, le développement de leurs actions.

Création groupe “Jeunes UTMB”

En lien avec les dossards “solidaires” un groupe s’est constitué depuis 2024.

Cette même année Aminata et Laurent ont participé avec brio à l’ETC (course sur les balcons de la vallée d’Aoste / Courmayeur)

Aujourd’hui cette dynamique est toujours présente. Des jeunes et des bénévoles se retrouvent tous les mercredis pour aller courir.

Bien loin de l’esprit compétitif, l’idée est la rencontre, la convivialité, garder du lien.

L’effort physique et l’émulation entre jeunes et bénévoles sont aussi présents !

Ces entraînements nous permettent aussi de participer à des courses

- **Magland en automne 2025**
- **Au mois d’Août prochain des bénévoles sur une course de l’UTMB**

Merci à tous les coureurs, permanents ou de passage de contribuer à ces beaux et bons moments de rencontre.

Commission Evènements

La commission Événements est composée de Michèle CHALLAMEL, Christine DESBIOLLES, Nelly LELONG, Pierre-François GOY, Fernand GANNAZ. Elle a été mise en place en 2023 lors du festival “JE VIENS D’AILLEURS”

La Commission Événements se donne pour objectifs principaux de :

— **Faire connaître et présenter l’association par des actions de sensibilisation de la population au phénomène migratoire** (conférences, Ciné-débats, théâtre, lycéens,...)

- **Favoriser la rencontre entre adhérents, bénévoles, réfugiés par des échanges et des moments conviviaux.**

- **Permettre l’accès des réfugiés à des temps culturels ou festifs.**

Au cours de l’année 2025, la commission Événements s’est réunie 10 fois.

Voici les actions menées :

16 janvier : **Participation à "REMBALLE TA HAINE" à CHAMONIX** : débat après le film "Le chant des vivants"

24 janvier : **Théâtre à CLUSES : "CETTE LANGUE QUE JE N'AI PAS CHOISIE"** suivi d'un débat

25 mars : **Théâtre des collines à Annecy : "ON NE PEUT PAS ACCUEILLIR TOUTE LA MISÈRE DU MONDE "**. interventions de Pierre-François et Fernand

15 avril : **Théâtre du Circus Baobab : Ye ! (l'eau)** à la salle Léon CURRAL à Sallanches

1er mai : **Fête du travail à Passy-Chedde : Débat après conférence de Mino Faita et Éric Solvas "DEVINE QUI VIENT TRAVAILLER CHEZ NOUS ?"**

16 mai : **Jeu : "PARCOURS DE MIGRANTS" et moment convivial à la Salle CITE JARDINS à Chedde**. Les jeunes ont bien participé et les bénévoles ont beaucoup apprécié de se rencontrer "pour de vrai"

20 juin : **Stand à la JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS à Annecy**. Nombreux échanges avec d'autres associations et du public

3 juillet : **"ON FERME LA RUE SALLANCHES" ; Groupe de musique africain**. Animations organisées sur Sallanches avec présence d'un public de tous âges. Notre présence a été souhaitée et nombreux sont les jeunes réfugiés qui sont venus profiter de ces moments musicaux conviviaux. Un stand a été installé pour mieux faire connaître notre association

1er août : **FÊTE AU LAC à Passy**. Barbecue, musique, danse, échanges entre bénévoles et jeunes. Le tout dans une ambiance très agréable et une belle soirée d'été

20 septembre : **Participation à GIFFRE EN TRANSITION. DOCUMENTAIRE à TANINGES**. "Un avenir prometteur" suivi d'un débat.

26 septembre : **Jeu "PARCOURS DE MIGRANTS" à la mairie de Châtillon / soirée autour de ce jeu créé par la CIMADE** qui permet d'apprendre et d'échanger sur les rouages de ces parcours complexes ; participation de jeunes d'Alia Châtillon

3 novembre : **Cinéma du Plateau d'Assy ; débat après la projection du film "L'HISTOIRE DE SOULEYMANE"**

8 novembre : **FJEP Passy ; Repas africain pour la fin de la " SEMAINE DE LUTTE CONTRE LE RACISME"**

Pendant le mois de novembre, plusieurs entretiens avec des bénévoles **de l'association sur RADIO GIFFRE**, ponctués par **2 heures de direct** le 22 novembre avec 2 jeunes accompagnés

11 décembre : **Théâtre Allobroges Cluses.**

CONTACTS AVEC LE COLLÈGE DU VERNEY À SALLANCHES À l'initiative d'enseignants et de la responsable du CDI, échanges avec un groupe de collégiens sensibilisés au sujet des migrations

Interventions au LYCÉE DU MONT BLANC à Passy, jeudi 11 décembre / quatre groupes sur la journée. Dans le cadre d'un cours de géopolitique, option des classes de Premières

Activités

Activités Sportives en montagne

Avec l'association "Tom en tête" de la Vallée du Giffre et des jeunes MNA

- Découverte de l'aiguille du Midi
- Journées escalades en extérieur et en salle (avec de bons tarifs)
- Du ski

Une journée sur la Mer de glace avec une descente dans une crevasse

Moments conviviaux

Participation d'Arve Réfugiés à une émission en direct sur l'antenne de Radio Giffre

Radio-Giffre a proposé à Arve Réfugiés de consacrer une émission à notre association. Nous avons ainsi pu pendant plus d'une heure expliquer la vocation de notre association, notre organisation, l'accompagnement individualisé offert à chacun des jeunes, nos possibilités d'hébergement, le programme de soutien scolaire et linguistique etc...

Une belle occasion pour les auditeurs de mieux connaître notre association et de les motiver pour soutenir notre association.

Aminata et Romaric, deux jeunes accompagnés par Arve Réfugiés, ont participé activement à cette émission. Une nouvelle expérience pour eux.

Nous remercions sincèrement Radio Giffre de nous avoir donné cette opportunité.

Sorties théâtre

Soirée jeu : jeu de la CIMADE

RAPPORT FINANCIER

Bilan financier

Les comptes ont été certifiés par SAS Léman Expertise Comptable à Archamps

Cette année nous étions trois sur le navire de la trésorerie. Nous prenons progressivement nos marques bien accompagnées par notre capitaine Dominique toujours disponible avant de prendre le large... mais le cap est tenu grâce au professionnalisme de la nouvelle co-trésorière, Régine qui ne peut malheureusement être présente ce soir)

Adhésions : 373 (légère hausse par rapport à 2024). Plus que le côté financier elles représentent la dynamique de l'association ; petit rappel pour ceux qui ne sont pas encore à jour...mais aussi vos voisins ou amis.

Le bilan actif/passif s'élève à 222 989 € abondé cette année par un résultat d'exercice de 15 728 €

Le compte de résultat 2025 :

Dépenses : 87 931 €

L'essentiel concerne les locations et charges des sept appartements loués 58 090 € ; les aides (alimentaires en particulier 10 940 €) ; les achats, fournitures... (11 154 €)

Produits : 103 659 €

Nous voudrions remercier particulièrement les donateurs soit lors de l'adhésion ou ponctuellement : 15 908 € pour 2025, ce qui est précieux pour notre fonctionnement, ainsi que les personnes qui mettent à disposition des appartements pour nos jeunes.

Remerciements aussi pour les subventions (24 655 €) : FDVA (6500 €), et Département (6 000 €) , les communautés de communes : du Pays du Mont blanc (3000€) , de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc : (2 000 €), des Montagnes du Giffre (1500 €), le CCAS de Passy (5 255 € pour l'appartement de Marlioz), le CCAS de Cluses (300 €), la mairie de Bonneville (100 €).

Pas de campagnes projets Petites Pierres cette année, par contre nous avons une recette renouvelée de 26 000 € des dossards solidaires de l'UTMB. Des recettes exceptionnelles mais nécessaires qui permettent comme indiqué dans notre bilan actif/passif de conserver un fond de roulement de deux ans de fonctionnement.

Petite note particulière concernant les logements :

La participation des jeunes à leur hébergement est stable (suite à la pénurie de logement, les jeunes restent plus longtemps dans les appartements quand ils ont un travail et donc leur participation est supérieure).

Mais nous devons rester très attentifs car avec la conjoncture actuelle nous risquons très rapidement d'avoir des jeunes sans emploi suite à des décisions administratives... voire OQTF qui de ce fait, sont sans revenus : donc plus de participation aux loyers, et une prise en charge importante de leur vie quotidienne : loyer et aide alimentaire, téléphone... par l'association

Bilan financier exercice : bilan au 31 décembre 2025

| BILAN ACTIF 2025 | | N - 1 | BILAN PASSIF 2025 | | N - 1 |
|---|-----------|---------|---|-----------|---------|
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | | Report à nouveau | | |
| Ecran de projection mobile | 825 € | | Fonds de réserve associatif | 203 290 € | 132 393 |
| Amortissement écran | (84) € | | | | |
| IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | | | Résultat de l'exercice | | |
| parts A Crédit Mutuel | 15 € | 15 | | 15 728 € | 70 897 |
| Dépôts de garantie et cautionnements appartements | 1 460 € | 1 460 | Emprunt & dettes financières diverses (cautions des jeunes) | 3 580 € | 3 600 |
| Créances | 1 394 € | 1 737 | | | |
| Disponibilités au 31/12/2025 | | | Autres dettes | | |
| Caisse | - € | 81 | | | 464 |
| Compte Courant | 6 500 € | 22 128 | Autres charges à payer : | | |
| Livret Bleu | 84 428 € | 181 992 | ABAC ; LEVIER ; Electricité stuq | 391 € | |
| Livret O.B.N.L. | 5 451 € | | | | |
| Compte à Terme | 123 000 € | | | | |
| Total général : 222 989 € | | | Total général : 222 989 € | | |

Bilan financier exercice 2025 compte de Résultat

| COMPTES DE RÉSULTAT ARVE RÉFUGIÉS EXERCICE 2025 | | | | | |
|---|-----------------------------------|---------------|-----------------------------------|-------------------------------|---------------|
| DÉPENSES | | | RECETTES | | |
| Compte | Intitulé | € | Compte | Intitulé | € |
| 60 | ACHATS NON STOCKÉS | 11 154 | 708 | Transferts de charges | 31 354 |
| 61 | SERVICES EXTÉRIEURS dont | 58 090 | 70812 | Contribution à l'hébergement | 30 754 |
| 6132 | Loyers | 27 707 | 70861 | Participation aux Loisirs | 600 |
| 614 | Charges locatives | 23 777 | 70 | PRESTATIONS DE SERVICE | - |
| 62 | AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS | 7 747 | 74 | SUBVENTIONS | 24 655 |
| 6351 | IMPÔTS : | - | 754 | DONS | 15 958 |
| 657 | AIDES FINANCIÈRES dont | 10 940 | 755 | Dossards solidaires | 26 000 |
| 65711 | aide alimentaire | 3 315 | 756 | ADHÉSIONS | 3 730 |
| 65713 | Transports | 1 384 | 758 | Autres produits | 75 |
| 65716 | pour logement | 1 195 | 76 | Produits financiers | 1 887 |
| 65718 | activités sportives | 1 532 | TOTAL produits : 103 659 € | | |
| 65719 | pour le permis de conduire | 1 218 | | | |
| TOTAL charges : 87 931 | | | Résultat : 15 728,59 € | | |

Bilan financier exercice 2025 Budget prévisionnel 2026

| ARVE RÉFUGIÉS - Budget Prévisionnel 2026 | | |
|--|---|---------------|
| CHARGES d'exploitation | | BP 2026 |
| 60 | Achat | 12 800 |
| 6061 | Electricité ; eau ; gaz ; carburant | 6 000 |
| 6063 | Fournitures, petit entretien, vêtements de travail | 3 000 |
| 6064 | Achats fournitures (administratives ; photocopies...) | 1 500 |
| 6065 | Achat fournitures (matériel pédagogique) | 1 500 |
| 6068 | Autres fournitures (matériel pour manifestations) | 600 |
| 6068 | Nouriture pour fêtes | 200 |
| 61 | Services extérieurs | 57 550 |
| 6130 | Locations véhicule de déménagement | 250 |
| 6132 | Locations pour les jeunes majeurs | 27 000 |
| 614 | Charges locatives | 25 000 |
| 615 | Entretien | 900 |
| 616 | Assurance Asso + RC jeunes | 3 400 |
| 118 | logiciel gestion + zoom | 1 000 |
| 62 | Autres services extérieurs | 6 650 |
| 620 | Rémunérations intermédiaires (intervenants pour manifestations conférences, fêtes...) | 200 |
| 622 | Honoraires Comptable | 2 400 |
| 624 | Transport des réfugiés | 200 |
| 625 | Mission Réceptions Déplacements | 1 000 |
| 626 | Frais postaux et de télécommunications (wifi...) | 2 700 |
| 627 | Service bancaire | 150 |
| 64 | Charges de personnel | - |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 11 350 |
| 65711 | Aide Alimentaire + Cantine + argent de poche | 4 500 |
| 65713 | Déplacements des Réfugiés et des bénévoles | 2 000 |
| 65715 | Frais pour les papiers administratifs | 650 |
| 65716 | Aide au logement | 500 |
| 65718 | Santé et loisirs pour les personnes réfugiées | 2 300 |
| 65719 | Dépenses Activités (permis de conduire...) | 1 400 |
| | TOTAL I | 88 350 |
| 66 | Charges financières | - |
| | TOTAL II | - |
| 67 | Charges exceptionnelles | - |
| 68 | Dotations aux amortissements et aux provisions | - |
| 69 | Impôts sur les sociétés | - |
| | TOTAL III | - |
| | TOTAL DES CHARGES (I+II+III) | 88 350 |

| ARVE RÉFUGIÉS - Budget Prévisionnel 2026 | | |
|--|---|---------------|
| PRODUITS d'exploitation | | BP 2026 |
| 70 | Prestations et ventes | - |
| 73 | Dotations et produits de tarification | - |
| 74 | Subventions d'exploitation | 19 000 |
| | Fonds européens | |
| | | |
| | ETAT : FDVA | 6 500 |
| | Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) | |
| | Département (s) | 6 000 |
| | Département (s) Elus | |
| | Communes de Commune (s) | |
| | CCPMB | 3 000 |
| | CCVCMB | 2 000 |
| | CCMG | 1 500 |
| | Mairies | |
| | Passy 464 € ; Bonneville 100 € ; Cluses 300 € | |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 34 500 |
| 7 540 | Collectes | |
| 756 | Adhésions | 4 000 |
| 7 541 | Dons affectés et non affectés | 10 500 |
| 755 | U.T.M.B. | 20 000 |
| 758 | Mécénat FJEP Passy | |
| | TOTAL I | 53 500 |
| 76 | Produits financiers | - |
| | Livret Bleu | 1 404,00 |
| | Livret OBNL | 231,00 |
| | Compte à terme | 2 931,00 |
| | TOTAL II | 4 566 |
| 77 | Produits exceptionnels | - |
| 78 | Reprises sur amortissements et | - |
| 79 | Transferts de charges | 30 284 |
| | Participation des réfugiés | 30 284 |
| | Transferts de charges financières | |
| | Transferts de charges Exceptionnelles | |
| | TOTAL III | 30 284 |
| | TOTAL DES PRODUITS (I+II+III) | 88 350 |

Perspectives

1) Perspectives finances 2026

Les apports des Dossards Solidaires (DS) : chaque association à droit à 3 ans (4 maxi) de participation. Cet apport représente le tiers des revenus de AR. Pour AR les DS sont une publicité limitée à Chamonix. Il faut prévoir la suite.

Les Petites Pierres : AR a présenté 17 projets qui ont permis de financer. Ils nous ont demandé de diversifier nos financements. En 2024 énorme excédent financier pour AR donc AR n'a pas présenté de projets depuis. Grâce aux PP l'action de AR est connue sur toute la France.

Les jeunes diplômés qui travaillent logés par AR ne trouvent pas de logements extérieurs. Ainsi leur participation au loyer augmente. Cela représente 30% des revenus de AR. Cela ne va pas durer.

Arve réfugiés continue de solliciter les

- Communautés de communes de la vallée : une somme forfaitaire de 3 000€ par an est prévue le temps de la mandature sur certaines CC.
- Les petites communes de la vallée
- Le conseil départemental 6 000€

Les journées solidaires avec SOMFY (mise à disposition d'heures d'un salarié : mécénat d'entreprise) ?

2) Perspectives soutien scolaire 2026

- 1) Après la fermeture de Dynastar : 53 personnes ont été licenciées dont 5 jeunes anciens AR. Les fonds (280 000€) versés par Dynastar pour la remobilisation vers l'emploi et la revitalisation du territoire sont gérés et répartis par la DDETS auprès de laquelle AR a déposé un projet de formation FLE (niveau A2) et numérique.

Contraintes

Il faudra pas mal d'heures

Rendre les jeunes autonomes face à un PC

Il faut trouver un organisme flexible pour intervenir en soirée ou le week-end

Autres thèmes : les regroupements familiaux, les métiers en tension

- 2) **Nouvelle loi applicable en janvier 2026 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration (CIAI)**

2-a) Niveaux de français

Depuis **janvier 2026 (loi du 6 janvier)**, sauf situations exceptionnelles, tout étranger majeur de moins de 65 ans qui fait sa **1ère demande** de Titre de séjour pluriannuel (4 ou

10 ans) ; de carte de résident longue durée (10 ans) ou une demande de Naturalisation doit joindre à son dossier une certification linguistique et la réussite à un examen civique. C'eux qui ont eu déjà un titre de séjour de 4 ans n'auront à passer cet examen car ce sera un renouvellement.

Les niveaux de français demandés ont été rehaussés comme suit :

- Titre de séjour pluriannuel : niveau A2 certifié et contrat d'engagement républicain
- Carte de résident longue durée (10 ans) : niveau B1 certifié
- Naturalisation : niveau B2 certifié

A noter que les titulaires d'un diplôme type CAP ou titre professionnel ont l'équivalence du niveau A2 et n'ont pas à passer cet examen pour obtenir un titre de séjour pluriannuel.

2-b) Examen civique

La réussite à un examen civique est nécessaire pour toute première demande de titre pluriannuel / carte de résident / naturalisation.

L'examen consiste à répondre à 40 questions, parfois déroutantes, posées sous forme de QCM. Le candidat a 3 ou 4 choix de réponse, mais il n'y a qu'une seule bonne réponse possible. La réussite nécessite d'avoir une note de 33/40

Les 5 thèmes évalués dans l'examen civique sont les suivants :

- Les principes et les valeurs de la République
- Le système institutionnel et politique de la France
- Les droits et devoirs liés à la vie en France
- L'histoire, la géographie et la culture
- La vie dans la société française

3) Perspectives Dossards solidaires 2026

Terminons par une très bonne nouvelle : Arve Réfugiés bénéficiera de 15 dossards solidaires pour l'édition de 2026, dont 5 prioritaires choisis par notre Association parmi nos coureurs de 2024 et 2025 qui redemandaient un dossard Solidaire

Il nous restera à demander aux membres de Arve Réfugiés de participer à des postes de bénévoles pendant la semaine de courses et de mettre en valeur sur les réseaux sociaux, les actions des "Amis de l'UTMB" et de l'UTMB !

4) Projet en collaboration avec la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)

Arve Réfugiés a déposé un dossier à la DDETS dans le but de financer deux actions. Une formation de Français Langue Étrangère (FLE) pour ceux qui maîtrisent moins bien

la langue française. Cette formation s'adresse prioritairement à ceux qui n'ont pas de diplôme professionnel. La formation FLE aura pour finalité de les amener au niveau A2.

Une formation qui portera sur une initiation au numérique pour les jeunes réfugiés qui ne maîtrisent pas ou mal l'ordinateur alors que c'est un outil essentiel pour leur démarche quotidienne mais aussi dans leur exercice professionnel. Ainsi, cette formation concernera également des jeunes qui ont un diplôme mais restent limités dans leur progression professionnelle par défaut de maîtrise de l'outil numérique.

Chaque module de formation portera sur 200 heures et sera assuré par un organisme qualifié sous le contrôle de l'Association. Les interventions se dérouleront à Sallanches. Ces actions devraient se mettre en place début mai 2026.

L'association mettra à disposition des ordinateurs

Ce projet devrait concerner 30 salariés étrangers non diplômés ayant un faible niveau de maîtrise de la langue française

Un partenariat est envisagé avec des associations locales et/ou des collectivités pour la mise à disposition de salles. Un partenariat est aussi en cours avec des employeurs. En réussissant l'examen civique et les tests de langue française de niveau A2, les salariés pourront ainsi poursuivre leur emploi au-delà des 3 premières années de titre de séjour.

Relations extérieures

Préfecture de Haute Savoie : secrétaire général service des étrangers

AR les rencontre une fois par an pour présenter des dossiers particuliers. En sachant que le délit de trouble à l'ordre public (TOP) est rédhibitoire dans les dossiers d'OQTF. Cette année deuxième rencontre pour évoquer les dysfonctionnements de la dématérialisation qui aboutit à des pertes de droit pour des jeunes qui travaillent. Le secrétaire général a parlé d'un manque de personnel qui devait être comblé. Mais pour le moment aucune amélioration pour la prise de rendez-vous. Les OQTF envoient dans la clandestinité le vol, la mendicité, la prostitution ou le travail clandestin.

La SMANA / Service d'accueil des mineurs non accompagnés.

Nous avons rencontré la nouvelle équipe avec à sa tête Charlotte Lemonnier (chef de service) et Nelly Lacombe (travailleuse social adjointe). Nous avons créé avec eux une vraie forme de partenariat. Ils nous soutiennent.

SNU : Service national universel

Nous avons participé à la rencontre annuelle avec Facely. Il s'est établi un bon dialogue avec les jeunes.

AATES : Nous avons une convention avec eux pour un logement qu'ils nous mettent à disposition pour 3 jeunes avec référents.

Collège du Verney :

La responsable du CDI a gagné avec ses classes, le premier prix d'un concours national contre le racisme. Nous avons établi un partenariat avec eux. Des jeunes de AR vont rencontrer avec les professeurs d'histoire et géographie les élèves de 4° pour lesquels l'immigration est au programme. Le club a aussi fabriqué des affiches pour soutenir AR

FJEP Passy

AR continue de bien travailler avec le FJEP. Ils nous mettent à disposition des salles pour le soutien scolaire et pour des entretiens. Ce qui est précieux.

L'association Le Championnet

Il nous prête la salle pour les réunions de bureau et la salle de restauration pour nos rencontres.

L'ecreviss

Est un tiers lieu sur Annecy. Ils se sont mobilisés pour la défense des migrants. On a participé avec eux au collectif le 18 décembre (journée internationale des migrants) pour interpeller la préfecture sur ses dysfonctionnements.

Extraits du procès-verbal de l'Assemblée Générale 9 avril 2026

- Les comptes et le bilan d'activités ont été approuvés à l'unanimité
- La cotisation est fixée à 10€ (dix euros) par personne et par an, décision prise à l'unanimité

ÉLECTIONS

- Élection des membres du bureau à l'unanimité :

| Bureau 2025 | Tiers sortant | Nouveau bureau 2026 |
|----------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| BIICHLE Dominique | | BIICHLE Dominique |
| BRECHIGNAC Bernard | BRÉCHIGNAC Bernard | BRÉCHIGNAC Bernard |
| CARTIER Martine | CARTIER Martine (démission) | |
| CONDE Facely | | CONDE Facely |
| Christine DESBIOLLES | | DESBIOLLES Christine |
| DRONY Simone | | DRONY Simone |
| GABELLEC Laurence | | GABELLEC Laurence |
| GANNAZ Fernand | | GANNAZ Fernand |
| GARNIER Régine | | GARNIER Régine |
| GERBET Laurence | | GERBET Laurence |
| HUCHON Alain | HUCHON Alain | HUCHON Alain |
| MARUZZI Linette | MARUZZI Linette | LEROY Nathalie |
| MOREL Patricia | | MOREL Patricia |
| PEILLON Jean Pierre | | PEILLON Jean Pierre |
| PINCHEMEL Françoise | | PINCHEMEL Françoise |
| RABATTU Dominique | RABATTU Dominique (démission) | |
| TILLOY Véronique | | TILLOY Véronique |

